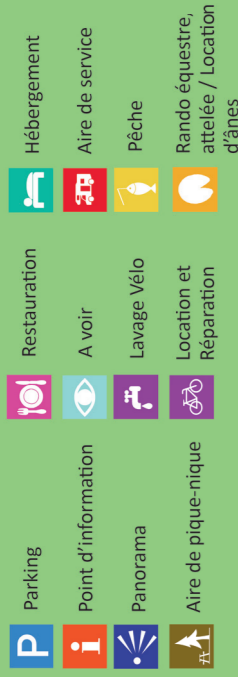


LÉGENDE



BALISAGE

Il utilise le logo de balisage VTT siglé Fédération française de cyclotourisme - jaune sur fond blanc - accompagné du numéro de circuit.



LES CIRCUITS

4 couleurs définissent les niveaux de difficultés :

Vert pour un circuit très facile, c'est-à-dire accessible à toute la famille et idéal pour ceux qui souhaitent débuter.

Bleu pour un circuit facile, accessible à toute la famille sur une randonnée journalière si vous avez l'habitude de vous balader toute l'année.

Rouge pour un circuit difficile, accessible à un vététiste plutôt habitué à la technique de cette pratique et roulant toute l'année.

Noir pour un circuit très difficile, réservé aux pratiquants assidus, habiles et endurants. Le niveau physique et technique est élevé.

Ces valeurs sont relatives. Le temps indiqué correspond à une durée moyenne.

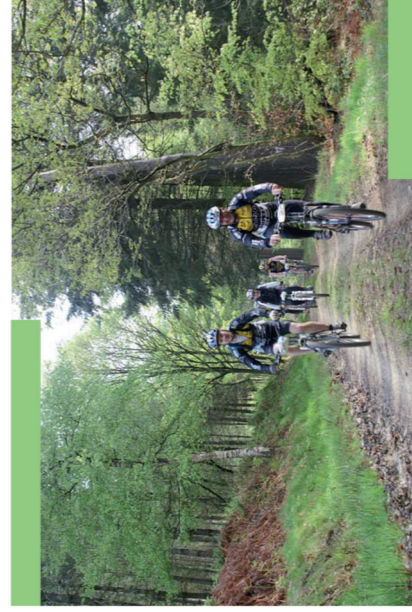
CHARTRE DU PRATIQUANT VTT

- Je reste courtis(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète).
- Je maîtrise ma vitesse en toutes circonstances.
- Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires.
- Je respecte la nature et les propriétés privées.
- Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public.
- Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération.
- J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e).
- J'emporte avec moi un nécessaire de réparation, une trousse de premier secours et une carte détaillée du parcours.
- Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi et je ne prends pas de risques inutiles.
- J'observe le Code de la route en tous lieux et en toutes circonstances.
- Je porte toujours mon casque.

Les spécificités du circuit

Sur le chemin :

Cap à l'ouest avec ce sentier qui se distingue de toutes les autres propositions. Il emprunte la voie verte sur 11 kilomètres et laisse découvrir de nombreux points de vue au Mont du Saule.



Terrain militaire du Mont du Saule

Depuis les années 1980 jusqu'en 2011, les hommes du 42^{ème} régiment de transmissions venaient s'entraîner sur une parcelle de 262 ha sur les communes de Hardanges et Le Ribay. Ici se déroulaient principalement des manoeuvres de troupes à pied et la formation de jeunes recrues, avec de temps en temps la venue d'écoles de gendarmerie (Sarthe), jamais d'entraînement avec des engins mécaniques, pas de tirs, mises à part les balles à blanc et grenades de plâtre.

150 ha du site sont aujourd'hui exploités par une douzaine d'agriculteurs. Pour sa reconversion, l'Etat privilégie un projet à vocation environnementale.

Etang des Perles - Base VTT FFCT Les Perles

CODE DE BONNE PRATIQUE "NATURE"

- Je favorise l'utilisation du vélo ou des transports en commun, chaque fois que cela est possible.
- Je respecte la nature, son environnement et les propriétés privées.
- Je roule impérativement sur les routes, les sentiers et les chemins ouverts au public.
- Je m'interdis de pénétrer les sous-bois et dans les parcelles en cours de régénération.
- Je me conforme à toutes les obligations légales et fédérales, j'utilise les poubelles placées par les organisateurs dans les points de départ, de convivialité et d'arrivée.
- Je récupère, dans mon sac à dos et/ou dans une poche de mon maillot, les emballages vides de produits alimentaires et énergétiques consommés en roulant.

Par mesure de préservation, certains sentiers sont fermés à la circulation des engins motorisés toute l'année ou périodiquement : du 1^{er} octobre au 31 mars et les dimanches, toute l'année, de 13 h à minuit.

Télécharger gratuitement les circuits VTT sur votre GPS : www.velo-en-france.fr

© JC DRUAIS - Denis TRANSON - S.RIDE Id Environnement



Site des Perles :

Aménagé autour d'un bel étang de 7 hectares, cet espace est le lieu privilégié d'une étape. Présaux, tables de pique-nique, sanitaires sont toujours accessibles. Pour ceux qui voudraient rester plus longtemps, le gîte d'étape de 28 places ou les gîtes de pêche permettront d'y organiser un séjour.

Contact : 06 76 73 79 79

Voie verte départementale :

Ce chemin en sable compacté a été aménagé sur une ancienne voie ferrée, au départ de Mayenne. Le parcours, bien ombragé, traverse le bocage, jusqu'à la commune de Javron-les-Chapelles.

Cet aménagement est la volonté du Conseil Général de la Mayenne qui acquiert toutes les anciennes voies ferrées du département avec pour objectif de constituer des itinéraires de randonnées non motorisées.

Celui du chemin de halage longe la rivière la Mayenne sur 85,7 km de Mayenne à Daon (commune du Sud-Mayenne). Quatre autres linéaires représentant 128 kilomètres ont également été aménagés :

- > Laval / Renazé (46,5 km)
- > Mayenne / Javron-les-Chapelles (32,5 km)
- > Laval / Ambrières-les-Vallées (34 km)
- > Château-Gontier / Chemazé (9 km)

Un nouvel itinéraire devrait voir le jour dans les prochaines années sur l'ancienne voie ferrée allant de Pré-en-Pail à Couterne dans l'Orne (17,35 km).



Passage en forêt



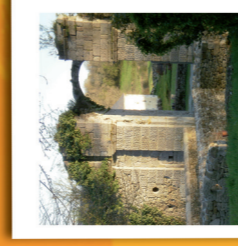
Site des Perles

GUIDE RANDONNÉE VTT

CIRCUIT n° 8

Le Mont du Saule et Voie Verte

Base VTT Les Perles
06 76 73 79 79



Chasseguerre



Chasseguerre

Le Château de Chasseguerre à Hardanges :

Situé à 2,5 kilomètres au sud-est du village d'Hardanges, le site de la Chasseguerre voit son existence attestée sous cette forme orthographique en 1312. A l'époque, il s'agit sans doute d'une forteresse adoptant un parti pris architectural résolument philippin comme peut en témoigner le plan général du domaine de forme quadrangulaire caractéristique que vient compléter une ceinture de douves aujourd'hui encore en eau. Aux angles du mur d'enceinte, les restes de deux tours cylindriques ajoutent à la mise en oeuvre de ce qui était encore désigné au XVII^e siècle comme un château-fort. Un temps abandonné, ayant même servi de carrière de pierres, Chasseguerre retrouve, à l'aube du XXI^e siècle, une once de vie grâce aux travaux engagés par des propriétaires passionnés. Ces derniers s'attellent à consolider les murs de l'ancienne forteresse de Brandelis de Champagne et envisagent, dans un proche avenir, de faire renaître les somptueux jardins renaissance dont le tracé est encore aisément visible dans la prairie située en contrebas du château.

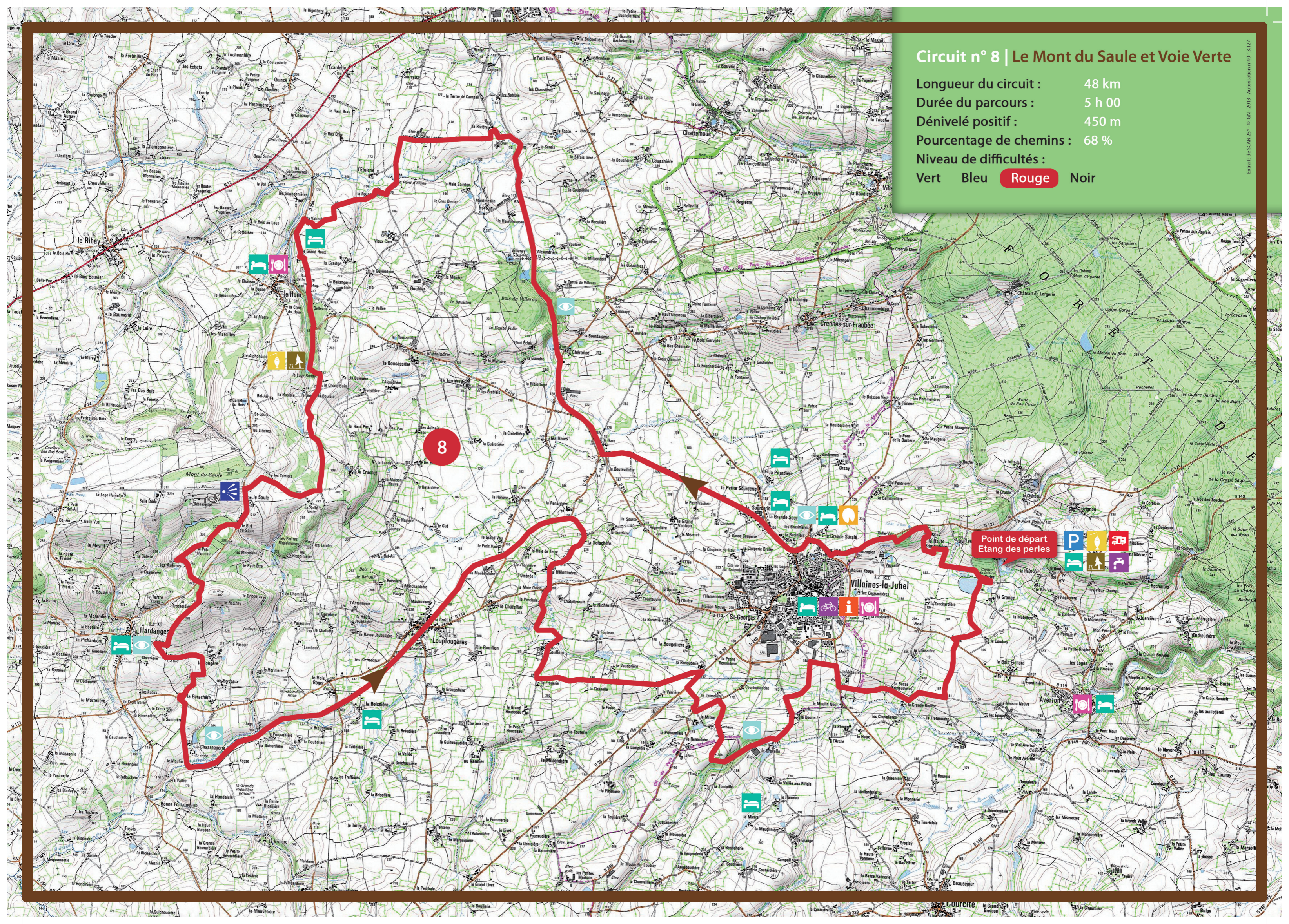
La propriété est exceptionnellement ouverte au public le week-end des journées du patrimoine.

Informations :

Office de tourisme intercommunal
26, rue Jules Doitteau
53700 Villaines-la-Juhel
02 43 03 78 88
officedetourisme@cc-villaines-juhel.fr

Circuit n° 8 | Le Mont du Saule et Voie Verte

Longueur du circuit : 48 km
Durée du parcours : 5 h 00
Dénivelé positif : 450 m
Pourcentage de chemins : 68 %
Niveau de difficultés : Vert Bleu **Rouge** Noir



8

Point de départ
Etang des perles